Image not found or type unknown

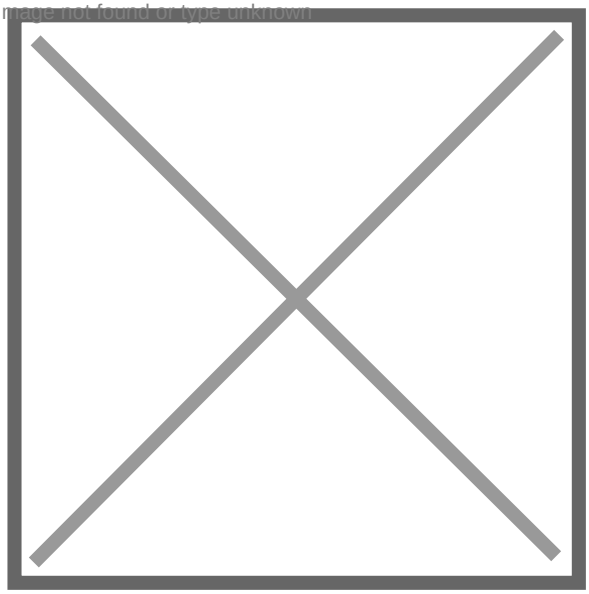

Décès du bailleur et vente du logement

Par **Wily69**, le **06/11/2008** à **10:51**

Bonjour,
J'ai appris par hasard le décès de mon bailleur il y a 2 mois, la régie en charge de mon appartement ne m'en a pas informé.
J'ai appris de facon officieuse il y a 2 semaine que les héritiers voulaient vendre le logement que j'occupe.
Mon bail arrive à terme en Juin 2010.
les héritiers de mon bailleur ont ils le droit de me donner congé avant la fin de mon bail (dans la mesure ou ils respectent le préavis de 6 mois) pour vendre mon logement ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés